
**Procès-verbal de la 22^e assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 20 avril 2022 à 19 h,
au Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest.**

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Myriam Nickner-Hudon	Présidente (2022)
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire (2023)
M ^{me} Ezmie Bouchard	Trésorière (2023)
M. Marc-André Beauchemin	Administrateur (2023)
M. Xavier Mercier Méthé	Administrateur coopté (2022)

Membre sans droit de vote :

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch-Saint-Sauveur
------------------------	--

ABSENCES :

M. Martin Murphy	Administrateur (2022)
M. Cassiopé Morin	Administrateur coopté (2022)

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques
M. Sergio Miguel Marquès da Costa	Ingénieur, coordonnateur des corridors scolaires
M. Serge Bêty	Technicien à la circulation et au transport
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 14 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

22-AGA-01	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h
22-AGA-02	Adoption du procès-verbal de l'AGA du 21 avril 2021	19 h 05
22-AGA-03	Projet de corridor scolaire de l'école Sacré-Cœur	19 h 10
22-AGA-04	Explication du processus d'élection	20 h
	<ul style="list-style-type: none">▪ Présentation du déroulement des élections▪ Appel de candidatures▪ Présentation des candidats et candidates▪ Scrutin	
22-AGA-05	Rapport annuel et états financiers 2021	20 h 15
	<ul style="list-style-type: none">▪ Présentation du rapport annuel▪ Présentation des états financiers▪ Période de questions et commentaires du public▪ Ratification du rapport annuel et des états financiers▪ Frais de secrétariat et d'AGA▪ Remerciements aux administrateurs sortants	
22-AGA-06	Élection des administrateurs et administratrices	20 h 55
	<ul style="list-style-type: none">▪ Lancement des élections▪ Résultat des élections	
22-AGA-07	Période d'information du conseiller municipal	21 h 10
22-AGA-08	Période de questions et commentaires du public	21 h 30
22-AGA-09	Divers	21 h 50
22-AGA-10	Levée de l'assemblée	22 h

Procès-verbal

22-AGA-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'assemblée générale débute à 19 h. La présidente sortante, M^{me} Myriam Nickner-Hudon, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Elle souligne que c'est la première rencontre en personne du conseil de quartier depuis deux ans.

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Myriam Nickner-Hudon DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Linda-Marie Blais, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

22-AGA-02 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 21 avril 2021

Aucune modification n'est apportée.

SUR UNE PROPOSITION DE M. Marc-André Beauchemin, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Myriam Nickner-Hudon, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2021.

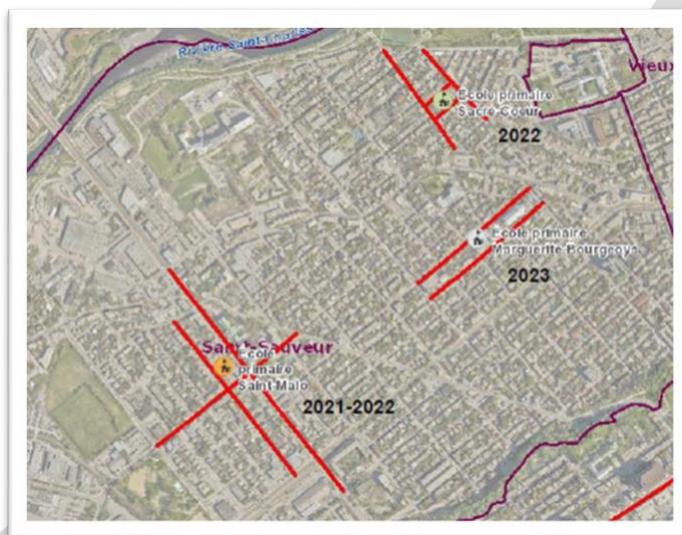
Adoptée à l'unanimité.

22-AGA-03 Projet de corridor scolaire de l'école Sacré-Cœur

Deux membres du Service du transport et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec (STMI) présentent le projet de corridor scolaire de l'école Sacré-Cœur, 204 rue de Jumonville.

M. Marquès rappelle que le projet s'inscrit dans le cadre de la [Stratégie de sécurité routière 2020-2024](#) de la Ville et que 115 corridors scolaires seront revus, corrigés et aménagés au cours de cette période. La stratégie vise également à aménager et sécuriser plusieurs trottoirs et traverses piétonnes, et à sensibiliser les conducteurs par une campagne publicitaire axée sur la courtoisie au volant.

L'objectif pour 2024 est de diminuer de 100% les risques de collision mortelle ou grave autour des écoles et de 50% sur l'ensemble du territoire. À plus long terme, la stratégie vise zéro décès piéton et cycliste en 2040.



Outre l'école primaire Sacré-Cœur, l'école Saint-Malo et l'école Marguerite-Bourgeoys sont visées par l'aménagement de corridors scolaires dans le quartier. Les corridors des écoles secondaires seront abordés dans une autre phase.

Le projet de l'école Saint-Malo a été présenté par M. Lachance à l'assemblée du [16 mars 2022](#). Celui de l'école Marguerite-Bourgeoys sera

défini en 2023. Le projet de l'école Sacré-Cœur qui est présenté ce soir sera mis en place en 2022, pendant les vacances scolaires.

Les aménagements généralement proposés autour des écoles primaires portent sur des aspects physiques comme la géométrie des rues, les trottoirs, les saillies ou les élargissements de trottoirs aux intersections et les débarcadères. Ils portent aussi sur le marquage au sol des traverses piétonnes et l'ajout de signalisation statique ou dynamique pour souligner les corridors scolaires, les traverses piétonnes ainsi que les limitations de vitesse à proximité des écoles.

M. Marquès poursuit la présentation en mentionnant les interventions qui ont été réalisées en amont des corridors scolaires proprement dits dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou : sondage auprès de 15 écoles primaires et réponses obtenues de 2 049 parents (soit 43% des parents des écoles primaires), analyses de situation (bassin d'écoliers, géométrie des rues) et prise de connaissance des plaintes et requêtes des citoyens et des commentaires des conseils de quartier.

Le sondage a fait clairement ressortir que la vitesse ainsi que le comportement des automobilistes sont des enjeux majeurs de sécurité autour des écoles en raison du non-respect des limites de vitesse, des traverses et des arrêts, des manœuvres dangereuses et d'un manque de courtoisie en général de la part des conducteurs.

▪ **École Sacré-Cœur**

Neuf élèves sur dix habitent à moins de 1,5 km de l'école Sacré-Cœur et la grande majorité des déplacements se fait en transport actif (à pied, à vélo, trottinette, planche, patins, etc.).

En plus des enjeux de comportements déjà mentionnés s'ajoutent des enjeux de circulation accrue et de cohabitation sur la rue Louis-Falardeau (transport adapté, bus scolaire, autos, transport actif, etc.) et des enjeux de visibilité à certaines intersections.

Les solutions préconisées pour sécuriser le corridor scolaire de l'école Sacré-Cœur sont les suivantes.



- Ajout de panneaux lumineux de zone scolaire sur les rues Saint-Ambroise, de Carillon et Rigauville ;
- Ajout d'un arrêt et d'une traverse sur Saint-Ambroise / Chênevert et sur Carillon / Saint-Mathias ;
- Ajout de saillies de trottoirs sur Saint-Ambroise / Rigauville et sur Elzéar-Bédard / de Carillon.

Chaque aménagement est décrit en détail et justifié. Le tout devrait être mis en place entre juillet et août 2022 si la main-d'œuvre et les matériaux sont disponibles.

Ce n'est pas dans le projet de corridor scolaire comme tel, mais une deuxième traverse à bouton piéton sera ajoutée sur la rue Saint-Vallier Ouest, à la hauteur du Pignon bleu, à l'angle de la rue Sainte-Catherine.

▪ **Période de questions et commentaires**

Intersection surélevée – C'est une solution que la Ville met généralement en place pour sécuriser les intersections où il y a quatre arrêts. Elle n'a pas été retenue à proximité de l'école Sacré-Cœur pour des raisons techniques liées à la présence d'entrées charretières et à la gestion des eaux de pluie.

Marquage au sol – Une traverse piétonne est toujours indiquée par un panneau et un marquage au sol. Le panneau a préséance parce que le marquage s'efface avec le temps. Il n'y a que deux couleurs normées pour le marquage soit le blanc en présence d'arrêts ou de feux de circulation, soit le jaune où il n'y a pas ni arrêt obligatoire ni feux. Pour augmenter la durabilité

du marquage, une peinture époxy pourrait être employée à l'avenir. Concernant le marquage au sol de couleur rouge, son usage est restreint aux rues conviviales parce que cette couleur porte à confusion.

Bandes rugueuses – Les bandes scarifiées qui produisent un effet sonore et vibratoire incitant à ralentir sont très utiles à vitesse élevée comme sur les autoroutes. À vitesse moindre, elles n'ont pas la même efficacité. Il y en a sur l'avenue Honoré-Mercier qui sont marquées de peinture blanche à l'époxy. Malheureusement, la peinture ne tient pas si la bande n'est pas fraîchement faite. M. Bêty prend toutefois en note la suggestion d'utiliser de telles bandes en amont des traverses piétonnes pour prévenir les automobilistes de leur présence.

M. Marquès rappelle que la meilleure solution pour apaiser la circulation consiste à modifier l'aménagement de la rue pour agir sur le champ visuel du conducteur et sa perception du danger. En ce sens, les saillies de trottoir qui réduisent la largeur de la chaussée aux intersections sont un excellent moyen pour induire un ralentissement chez les conducteurs, augmenter la visibilité et réduire le temps de traversée de la rue.

Traverse à bouton piéton – Ce dispositif est approprié à un certain débit de circulation, mais sa multiplication sur certaines rues comme Saint-Vallier n'est pas nécessairement la solution pour ralentir la circulation. La multiplication des arrêts obligatoires n'est pas non plus une solution.

Débarcadère – Les conditions de débarquement à proximité de l'école ne sont pas modifiées par le projet. Mais il y a une demande et des enjeux d'aménagement pour l'école qui seront pris en considération dans un processus d'amélioration constante.

Panneaux scolaires – Les panneaux ne semblent pas très efficaces lorsqu'ils sont placés directement devant les écoles. En fait, il y a trois types de panneaux. Le panneau avancé et le panneau clignotant jaune sont positionnés en amont de la zone scolaire tandis que le panneau de zone scolaire est positionné devant l'école proprement dite. Dans tous les cas, on essaie de placer les panneaux selon les normes, mais ce n'est pas toujours possible. Outre le fait d'indiquer qu'il faut réduire la vitesse, les panneaux servent à déterminer le montant de la contravention puisque celle-ci est multipliée par deux lorsque l'infraction se produit dans une zone scolaire. M. Simoneau fait remarque que l'inconvénient avec ces panneaux et tous les autres, c'est la surenchère de signalisation et de poteaux.

Poteaux électriques – Les poteaux électriques sont encombrants sur les trottoirs et entravent la circulation et le déneigement, mais malheureusement Hydro-Québec exige des montants exorbitants pour les enlever sans compter des délais astronomiques. Des opportunités de les enlever se présentent, mais seulement lors de très gros travaux.

Saillies de trottoir – Il y aura du verdissement sur les saillies de trottoir, mais pas nécessairement des arbres pour ne pas nuire à la visibilité.

Stationnement – La réglementation du stationnement à proximité de l'école sera mise à jour. Il y a un enjeu.

Collaboration avec l'école – La Ville travaille en collaboration avec l'école et ses projets et besoins d'aménagement. Un suivi est fait auprès du conseil d'établissement.

M. Bergeron invite les personnes présentes à communiquer avec lui pour toute autre question sur le sujet. Il les fera parvenir à l'équipe du STMI.

École Saint-Malo et rue Marie-de-l'Incarnation – M^{me} Nickner-Hudon mentionne que lors de son assemblée du [16 mars 2022](#), le conseil a beaucoup discuté des enjeux de circulation sur les rues Marie-de-l'Incarnation et Raoul-Jobin, à proximité de l'école Saint-Malo. En suivi à ces discussions, elle a préparé un document critique sur les mesures déployées sur le corridor scolaire et sur l'absence d'un lien sécurisé entre l'école et les HLM Place de la Rive d'où proviennent à pied de nombreux enfants qui fréquentent l'école primaire. Une étude sur le virage à gauche serait également très pertinente pour remédier aux problèmes de circulation sur la rue Marie-de-l'Incarnation. Elle va faire parvenir le document au STMI par l'entremise de M. Bergeron.

M. Marquès mentionne qu'une étude est en cours sur la rue Marie-de-l'Incarnation pour analyser le mouvement de la circulation d'un bout à l'autre de la rue. Le document devrait être complété cet été. Une présentation pourrait avoir lieu sur le sujet, mais plusieurs étapes sont encore à franchir.

22-AGA-04 Explication du processus d'élection

▪ Présentation du déroulement des élections

À titre de président d'élection, M. Denis Bergeron explique la mission et la composition du conseil de quartier à l'aide d'une présentation. L'information est disponible sur la [page web des conseils de quartier](#).

Le conseil d'administration peut compter 8 membres élus, dont 4 femmes et 4 hommes, et 3 membres cooptés, soit un total de 11 membres. Le nombre minimum est de 5 membres. Le mandat des membres élus est de 2 ans et celui des membres cooptés d'un an. Tous les membres sont bénévoles.

Actuellement, au conseil de quartier de Saint-Sauveur, trois postes sont disponibles pour les femmes, deux pour une durée de deux ans et un pour un an afin de terminer un mandat. Du côté des hommes, deux postes sont disponibles, tous deux pour deux ans.

Trois postes pourront également être cooptés plus tard par le conseil d'administration.

▪ Appel de candidatures

Les mandats qui se terminent en 2022 sont ceux de M^{me} Nickner-Hudon, de M. Murphy, de M. Morin et de M. Mercier Méthé.

Chez les femmes, M^{me} Nickner-Hudon a déposé sa candidature de même que M^{me} Marilyn Wellman et M^{me} Geneviève Savard. Les candidatures sont conformes sauf celle de M^{me} Savard à qui il manque des appuis. M^{me} Savard étant absente ce soir, sa candidature n'est pas retenue.

Un deuxième appel de candidatures est effectué et aucune nouvelle

personne ne se présente.

Du côté des hommes, M. Mercier Méthé se représente, mais non M. Morin et M. Murphy. Sept autres personnes ont déposé leurs candidatures. Celles de M. Mathieu Comerçon, M. Baptiste Morch et M. Frédéric Paquet sont conformes.

Les candidatures de M. Jonathan Chrétien, M. Maxime Fleury, M. Christopher Leblanc et M. Alex Tremblay sont incomplètes. Seul M. Leblanc est présent ce soir, mais il souhaite retirer sa candidature. En l'absence des candidats, leurs candidatures ne sont pas retenues.

▪ **Présentation des candidats et candidates**

M. Bergeron invite les deux femmes et les quatre hommes en lice à se présenter tour à tour.

M^{me} Nickner-Hudon est membre du conseil d'administration du conseil de quartier depuis mai 2019 et présidente depuis novembre 2020. Elle réside dans le quartier depuis 2015. Elle a travaillé à la Société de développement de Saint-Sauveur et à Vivre en Ville. Elle est une grande marcheuse et une utilisatrice de Communauto. Elle s'intéresse à la vie de quartier, aux arbres, au verdissement et aux enjeux de zonage, d'urbanisme et de sécurité routière. Elle souhaiterait poursuivre à la présidence, mais en compagnie d'une autre personne. Plusieurs projets intéressants sont à venir et elle souhaiterait les porter pour le quartier auprès de la Ville.

M^{me} Marilyn Wellman connaît bien le quartier et y habite depuis 2019 à l'angle de Saint-Vallier et Sainte-Catherine. Elle est propriétaire et a des locataires. Elle a deux jeunes enfants qui fréquentent l'école Marguerite-Bourgeois. Elle connaît bien l'enjeu de sécurité routière sur la rue Saint-Vallier avec des enfants à pied, à vélo ou à trottinette. Elle a à cœur la sécurité, le verdissement et le déneigement.

M. Mathieu Comerçon demeure dans le quartier depuis 5 ans. Il est père de quatre enfants qui vont à l'école Sacré-Cœur. Il est directeur général de l'entreprise Recyclage Vanier. Il est aussi membre de Verdir Saint-Sauveur. L'accessibilité au logement, la mobilité durable, les services de proximité, l'amélioration de la qualité de vie sont des sujets qui l'animent.

M. Baptiste Morch est arrivé à Québec en 2014. Il demeure sur la rue Renaud depuis novembre dernier. Il travaille à l'agence web Sigmund et fait une chronique techno à l'émission Québec Réveille. Il s'intéresse à l'improvisation, au domaine culturel et à la mobilisation citoyenne. Il souhaite s'impliquer dans le conseil de quartier pour en apprendre davantage et apporter sa contribution.

M. Frédéric Paquet est âgé de 27 ans. Il habite et sillonne le quartier depuis juillet 2021. Il détient une maîtrise en architecture et travaille dans Saint-Malo chez Circum Architecture. Il s'intéresse à l'aménagement du territoire, au design urbain et à l'architecture au niveau de la ville. Il a travaillé comme étudiant à un projet de reconversion de l'autoroute laurentienne en boulevard urbain, projet qui a été présenté au maire à l'époque. Il s'intéresse également

à la trame urbaine, la mixité sociale, l'amélioration de la qualité de vie, la hausse des loyers et la gentrification. Il aime présenter et faire cheminer des idées.

M. Xavier Mercier Méthé habite dans Saint-Sauveur depuis 2017. Il a trois enfants qui fréquentent l'école Marguerite-Bourgeois. Ancien collègue de travail de M. Bergeron, il a un bagage en matière de participation publique et citoyenne. Il s'intéresse au transport actif, à la vie démocratique, au patrimoine, à la préservation et à la modernisation du bâti, à la sécurité routière, à l'environnement et au verdissement.

- **Résultat des élections**

Étant donné que le nombre de candidates est inférieur au nombre de postes à pourvoir, les deux candidates sont élues par acclamation.

Du côté des hommes, il y a 4 candidats et seulement 2 postes à pourvoir. M. Bergeron procède à un scrutin secret. Pendant le décompte des votes, l'assemblée se poursuit. Le résultat est dévoilé après la ratification du rapport annuel.

22-AGA-05 Rapport annuel et états financiers 2021

- **Présentation du rapport annuel**

M^{me} Nickner-Hudon fait un bref survol des principaux dossiers, projets et comités qui font l'objet du rapport annuel 2021 qui est disponible sur la [page web du conseil de quartier](#).

Au cours de 2021, le conseil a poursuivi sa participation à l'amélioration de la qualité de vie, de la mobilité, de la sécurité et de l'aménagement du quartier en collaborant notamment avec le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) et ses sous-comités Verdir Saint-Sauveur, Mobilité active et Mobilité collective ainsi qu'avec la Table de concertation vélo des conseils de quartier et la Ville de Québec.

Le conseil de quartier a mené à terme un projet de sensibilisation à la sécurité routière avec la collaboration des conseils d'établissement des trois écoles primaires du quartier ainsi qu'avec Accès Transports viables dans le cadre du [Programme de soutien à la mobilisation](#) de la Ville de Québec.

Les [résultats du sondage sur les enjeux de sécurité routière dans le quartier](#) de même que les quatre capsules vidéo mettant en vedette des jeunes qui témoignent des enjeux de sécurité dans leurs vies d'écoliers sont disponibles sur la [page Facebook du conseil de quartier](#) (Capsule [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)).

Un gros merci à M. Antoine Bernier et à M. Martin Murphy pour leur implication dans le projet. Il y a de la place pour la relève, car le projet se poursuit cette année.

Plusieurs autres dossiers ont retenu l'attention du conseil de quartier comme le [Plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur](#), le [réaménagement du parc Durocher](#), les plantations sur le parvis de l'ancienne église Saint-Joseph et sur les Raoul-Jobin, Hermine et Durocher ainsi que la déminéralisation

d'une partie de la rue Bouffard. Sans oublier le projet « Mon environnement, Ma santé » portant sur la qualité de l'air et ses impacts sur la santé des résidents de Saint-Sauveur et des quartiers voisins. Après le [bilan initial](#), on est toujours en attente du bilan final de la part du CIUSSS de la Capitale nationale.

- **Présentation des états financiers**

M^{me} Ezmie Bouchard présente les états financiers 2021. Le conseil de quartier a reçu une subvention de fonctionnement de la Ville de Québec de 602 \$ ainsi que des subventions pour le projet de sécurité routière totalisant 10 500 \$.

Il a engagé des dépenses de fonctionnement pour 1 287 \$ et des dépenses pour le projet de sécurité routière de 7 525 \$.

L'excédent de 2021 cumulé à l'actif net en début d'année donne un actif net à la fin de l'année de 6 112 \$ qui se répartit de la manière suivante : 472 \$ pour le fonctionnement, 2 975 \$ pour le projet de sécurité routière, 1 666 \$ pour ceux de communication et 999 \$ pour le verdissement.

Le projet de sécurité routière se poursuivra en 2022 avec une nouvelle subvention de 12 000 \$.

- **Période de questions et commentaires du public**

Une erreur est signalée à la page 23 des états financiers, mais elle n'impacte pas le résultat final. Elle sera corrigée dans la version finale du rapport.

- **Ratification du rapport annuel et des états financiers**

RÉSOLUTION AG-22-01

Concernant la ratification du rapport annuel et des états financiers 2021

SUR PROPOSITION DE M^{me} Myriam Nickner-Hudon, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Xavier Mercier Méthé, IL EST RÉSOLU de ratifier le rapport annuel et les états financiers 2021 du conseil de quartier de Saint-Sauveur.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION AG-21-02

Concernant les signataires des états financiers

SUR PROPOSITION DE M^{me} Ezmie Bouchard, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Myriam Nickner-Hudon, IL EST RÉSOLU de désigner M^{me} Myriam Nickner-Hudon, présidente et M^{me} Ezmie Bouchard, trésorière, comme signataires des états financiers 2021.

Adoptée à l'unanimité.

- **Frais de secrétariat et d'AGA**

La résolution relative aux frais de rédaction du présent procès-verbal a été prise lors de l'assemblée spéciale qui a précédé l'assemblée générale (résolution AS-22-03).

▪ **Remerciement**

RÉSOLUTION AG-21-03

Concernant une motion de remerciement pour les administrateurs sortants

SUR PROPOSITION DE M. Sylvain Simoneau, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Marc-André Beauchemin, IL EST RÉSOLU de remercier M. Cassiopé Morin et M. Martin Murphy pour leur implication et leur participation au conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité.

22-AGA-06 Élection des administrateurs et administratrices

Les résultats du scrutin secret sont les suivants : M. Mathieu Commerçon obtient 5 votes, M. Xavier Mercier Méthé, 14 votes, M. Baptiste Morch, 7 votes et M. Frédéric Paquet, 11 votes.

M. Bergeron déclare donc élus pour des mandats de deux ans M^{me} Myriam Nickner-Hudon, M^{me} Marilyn Wellman, M. Xavier Mercier Méthé et M. Frédéric Paquet.

22-AGA-07 Période d'information du conseiller municipal

M. Pierre-Luc Lachance félicite le nouveau conseil d'administration et invite les candidats non élus à contacter le conseil d'administration pour un poste coopté.

Nettoyage des rues – Le nettoyage printanier est commencé. Pour voir les dates des différents secteurs, il n'y a qu'à consulter la [carte interactive de la Ville de Québec](#), sous l'item Nettoyage printanier. Il suffit d'inscrire son adresse et de lancer la recherche. La légende donne la signification des codes de couleur. La même carte peut être consultée pour les connaître les niveaux de service et les opérations de déneigement. Quant au marquage des rues, il débutera dès que la température aura atteint les 10 degrés Celsius.

[Terrain Verdun](#) – Le terrain a été acquis par la Ville pour 1 \$, mais la décontamination va coûter plusieurs millions de dollars. Des sommes sont prévues au budget du gouvernement provincial pour la décontamination, mais ce ne sera pas suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins sur le territoire de la Ville. Le plan de décontamination sera soumis très prochainement à la consultation publique. Un cadre de réflexion innovant sera travaillé en collaboration avec la population citoyenne. Une partie du terrain pourrait être reboisée.

[Rue Père-Grenier conviviale](#) - La consultation a débuté par un sondage en ligne du 29 mars au 17 avril 2022. Il y aura d'autres activités de participation publique en mai ou juin 2022. M^{me} Nickner-Hudon mentionne que le CPE Pomme d'Api de la rue des Oblats ayant fait l'acquisition de la propriété adjacente qui donne sur la rue Père-Grenier, il pourrait être intéressant de les

contacter.

Stationnement de la rue Carillon – Le stationnement est toujours voué à se transformer. Un projet de logements sociaux incluant une garderie et des locaux communautaires est en cours d'élaboration à l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ). Une consultation publique devrait avoir lieu d'ici l'été. Le projet n'est pas simple à cause de la présence de plusieurs arbres et du stationnement qui dessert autant les résidents que les commerçants, les vignettes-tempêtes ainsi le service d'autos partage Communauto. Une consultation est à prévoir pour réfléchir ensemble sur le projet.

Parc Victoria – On ne souhaite pas voir se reproduire cette année les nombreux rassemblements de jeunes qui sont venus de partout au Québec festoyer à n'en plus finir dans le parc. Les services policiers seront vigilants pour éviter les abus. Alcool et barbecue familial demeurent toutefois permis encore cette année.

Parc Durocher – Une présentation sur les avancées du projet a eu lieu récemment à la Ville. Le dossier chemine, mais il est à craindre que les coûts seront beaucoup plus élevés que prévu.

Parc du Général-Vanier – Des parents ont demandé d'inclure une aire de jeu dans le petit parc du secteur de Notre-Dame-de-la-Pitié. C'est à l'étude.

22-AGA-08 Période de questions et commentaires des citoyens

Parc Durocher – Il a déjà été question de retirer le monument érigé sur le site du parc Durocher en 1912 à la mémoire du père Flavien Durocher (1800-1876), oblat de Marie-Immaculée, fondateur et premier curé de la paroisse de Saint-Sauveur, mais c'est à l'unanimité au moment des consultations que les gens ont voulu le conserver. Quant à changer le nom du parc, toute suggestion bien appuyée par des citoyens sera considérée.

Bar Kirouac – La transaction d'acquisition est en cours et la Ville a l'intention d'implanter à cet endroit des logements sociaux, mais cela ne devrait pas se faire avant quelques années. Pour le moment, il y a d'autres projets en vue comme de la [conversion du presbytère Saint-Joseph](#) à l'intersection du boulevard Charest et de la rue Montmagny et celui à venir sur le stationnement de la rue Carillon.

Communauto – M. Lachance ne connaît pas le nombre de stationnements de Communauto et le nombre de ceux qui disparaîtront avec les projets d'habitation. Il a toutefois rencontré le vice-président de l'organisme qui a manifesté le désir de densifier la flotte et d'obtenir des espaces près des multiplex. Il n'est pas exclu que Communauto ait des cases dans le stationnement souterrain du HLM.

M. Lachance amorce actuellement une réflexion sur le stationnement au sens large dans la Ville de Québec et souhaiterait y inclure l'autopartage comme une norme pour certaines catégories de bâtiment. La réflexion portera également sur un plan d'électromobilité pour desservir à la fois les voitures,

les vélos et les autres équipements électriques de transport.

Parc Édouard-Lavergne – La directrice du CPE L’Anse-aux-Lièvres localisé dans le bâtiment du Centre Édouard-Lavergne mentionne que le petit parc adjacent au centre aurait bien besoin d’être mis à niveau, verdi et sécurisé pour les nombreux enfants qui le fréquentent. Le stationnement adjacent pourrait même être récupéré pendant la période estivale quand il est inutilisé par la clientèle saisonnière du Centre. Le CPE souhaite s’impliquer, mais avec des résidents du quartier. Un document a été remis récemment au conseil de quartier au sujet de ce parc.

Prévisions budgétaires – Bien que cela ait été fait par le passé, M. Bergeron mentionne qu’aucun règlement n’oblige le conseil de quartier à soumettre des prévisions budgétaires à l’assemblée générale.

Parc linéaire rue Victoria – Plusieurs affiches de l’école Marguerite-Bourgeois font référence à [un projet de parc linéaire et de verdissement sur la rue Victoria](#). M. Lachance précise que cela ne fait pas partie des projets de la Ville actuellement. C’est un projet citoyen qui remonte à 2014 et qui fait partie du plan local de mobilité durable. La ville travaille actuellement à rendre conviviale la rue Père-Grenier.

Réaménagement de la rue Saint-Vallier – Le réaménagement est prévu au plus tôt en 2024, entre le boulevard Charest et la rue Marie-de-l’Incarnation. Le contexte économique actuel se prête moins à réaliser tout ce qui est dans les cartons. Des plans concept ont été réalisés en 2018, mais le projet est alors entré en concurrence avec celui de l’avenue Maguire qui se terminera cette année. Le plan d’investissement quinquennal qui se termine en 2026 comprend un certain nombre de projets de rues conviviales, dont celui de la rue Saint-Vallier.

Entretiens ne pourrait-on pas sécuriser davantage la rue avec des traverses piétonnes ? Une traverse à bouton piéton a déjà été aménagée à l’angle du parc Durocher, une autre le sera cet été à l’angle de la rue Sainte-Catherine, et une autre viendra sur la rue Montmagny, près du magasin Latulippe.

22-AGA-09 Divers

[Le jardin biologique communautaire Le Tourne-sol](#) situé sur la rue Montmartre et fondé en 1982 fêtera au mois d’août ses 40 ans d’existence.

22-AGA-10 Levée de l’assemblée

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10. La prochaine assemblée ordinaire du conseil d’administration aura lieu le mercredi 18 mai 2022.

Sylvain Simoneau
Secrétaire



Myriam Nickner-Hudon
Présidente